



Toulouse, le

18

Le Bâtonnier et le Secrétaire de l'Ordre des Avocats près la Cour d'appel de Toulouse certifient que M. Emile Cartailhac a été inscrit sur le registre des avocats stagiaires, le cinq février 1868 et que depuis cette époque jusqu'à ce jour, il n'a cessé de remplir les formalités du stage.

En foi de quoi il lui a été délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Toulouse le neuf février 1871.

Le Bâtonnier de l'Ordre.

Le Secrétaire.

J. Lamoignon

E. Gariqueur

